BULLETIN INDIVIDUEL D'ENGAGEMENT
AU SEMI MARATHON OU AU 10 KM DU VAL DE MARNE
28 mars 2010

Je m'inscris : au 10 km ☐ 10 € / Personne — au Semi ☐ 13 € / Personne

Vous pouvez aussi vous inscrire directement par www.topchrono.biz

A ENVOYER AVANT LE 21 MARS 2010 accompagné obligatoirement du règlement par chèque à l'ordre du Comité Départemental d'Athlétisme 94 et des documents demandés à l'adresse suivante :

COMITÉ DU VAL DE MARNE - SEMI MARATHON
2, rue Tirard - 94000 - CRETEIL

NOM : ..... Prénom :.....

SEXE : M ☐ F ☐ Année de naissance : 19..... Nationalité :.....

Adresse Personnelle ☐ ou Adresse du Club ☐

.....

.....

VILLE : ..... CODE POSTAL : I_ _I_ _I_ _I_ _I_ _I

Tél : ..... Email : .....

Licencié F.F.A. Licence N° : .....

Nom du Club : ..... N° du Club (si possible) : .....

Autres Fédérations (FSGT, UFOLEP, UGSEL, Triathlon…) ..... Licence N° .....
(Dans les deux cas, joindre une photocopie de la licence en cours de validité, ou la présenter lors du retrait du dossard. Dans le cas où la Fédération concernée ne demande pas de Certificat médical de non contre-indication de la pratique de l'athlétisme et la course à pied en compétition pour l'attribution de la licence, il est nécessaire de fournir celui-ci).

Non Licencié : Joindre obligatoirement un certificat médical de non contre-indication de la pratique de l'athlétisme et la course à pied en compétition de moins d'un an (ou sa photocopie).

Date : ..... Signature : .....

DEMANDE de DOSSARD PREFERENTIEL

SEMI-MARATHON : Hommes Moins de 1H 18 Temps justificatif..... réalisé le..... à .....
Femmes Moins de 1H 35 Temps justificatif..... réalisé le..... à .....

10 KM : Hommes Moins de 34' Temps justificatif..... réalisé le..... à .....
Femmes Moins de 41' Temps justificatif..... réalisé le..... à .....

Retrait des dossards le samedi 27 mars de 14h à 18h au stade sous la lune à Nogent.

Inscriptions sur place

Samedi 27 mars : 13 € (10km) 16 € (Semi-marathon)
Dimanche 28 mars : 15 € (10km) 18 € (Semi-marathon)

Toute personne retirant un dossard devra être en possession de la licence ou du certificat médical correspondant à chaque dossard retiré sauf si ces documents sauf s'ils ont été envoyés lors de l'inscription.

ONT ÉTÉ JOINT À L'INSCRIPTION N° DOSSARD

ATTENTION : La responsabilité des organisateurs étant engagée, aucune inscription ne sera enregistrée sans la preuve du certificat médical ou de la licence comme indiqué ci-dessus.